

Occasional Paper

n° 71 Juin 2008

Luis Martinez

2007 : Les enjeux des élections législatives en Algérie et au Maroc

publié par
l'Institut d'Etudes
de Sécurité de
l'Union européenne
43 avenue
du Président Wilson
F-75775 Paris cedex 16
tél. : + 33 (0) 1 56 89 19 30
fax : + 33 (0) 1 56 89 19 31
e-mail: info@iss.europa.eu
www.iss.europa.eu



En janvier 2002, l'Institut d'Etudes de Sécurité (IESUE) est devenu une agence autonome de l'Union européenne, basée à Paris. Suite à l'Action commune du 20 juillet 2001, modifiée par l'Action commune du 21 décembre 2006, il fait maintenant partie intégrante des nouvelles structures créées pour soutenir le développement de la PESC/PESD. L'Institut a pour principale mission de fournir des analyses et des recommandations utiles à l'élaboration de la politique européenne. Il joue ainsi un rôle d'interface entre les experts et les décideurs à tous les niveaux.

Les Occasional Papers sont des essais que l'Institut juge approprié de diffuser, en vue de contribuer au débat sur les questions d'actualité concernant la sécurité européenne. Ils résultent normalement de recherches effectuées par les boursiers de l'Institut, de contributions préparées par des experts extérieurs ou des projets de recherche collectifs organisés par l'Institut (ou avec son soutien). Ils reflètent la position des auteurs, indépendamment de celle de l'Institut.

Ces Occasional Papers peuvent être obtenus, sur simple demande, dans la langue utilisée par l'auteur – français ou anglais. Ils peuvent également être consultés sur le site Internet de l'Institut : www.iss.europa.eu.

Institut d'Etudes de Sécurité de l'Union européenne

Paris

Directeur: Álvaro de Vasconcelos

© Institut d'Etudes de Sécurité de l'Union européenne, 2008. Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction par tous procédés réservés pour tous pays.

ISBN 978-92-9198-123-6

ISSN 1608-5000

QN-AB-07-071-FR-C

Publié par l'Institut d'Etudes de Sécurité de l'UE et imprimé à Condé-sur-Noireau (France) par Corlet Imprimeur. Conception graphique Claire Mabile (Paris).

Luis Martinez

2007 : Les enjeux des élections législatives en Algérie et au Maroc



Luis Martinez est directeur de recherche au CERI-Sciences-Po et chercheur associé à l'Institut d'Études de Sécurité de l'UE. Il est l'auteur de : La guerre civile en Algérie (Karthala, 1998); The Libyan Paradox (Hurst, 2007) et d'un ouvrage collectif, The Enigma of Islamist Violence (Hurst, 2007).

Sommaire

Résumé	3
1 Introduction	5
2 Algérie : les élections législatives du 17 mai 2007	7
<i>Un profond désenchantement national</i>	7
<i>Un bilan économique sans effet politique</i>	8
<i>Une société à la recherche de nouveaux repères</i>	9
<i>Voter pour qui, pour quoi ?</i>	11
3 Maroc : les élections législatives du 7 septembre 2007	13
<i>Trois enseignements</i>	13
<i>Abstentionnisme et crise de la représentation</i>	17
a Annexe	18
<i>Sigles</i>	18

Le président algérien Abdelaziz Bouteflika est parvenu à tourner la page de la guerre civile à la faveur de la politique de réconciliation nationale et a été à deux reprises plébiscité pour le choix de la paix. Ce que démontrent les élections législatives est que les électeurs algériens ont tourné cette page. Ils attendent du régime la mise en place d'un agenda politique permettant à l'Algérie d'installer une démocratie, seul moyen de ramener les électeurs vers les partis politiques. La conjoncture a permis à l'Algérie de disposer d'une manne financière considérable, que ses dirigeants pourraient utiliser à bon escient pour créer un climat de confiance politique permettant de surmonter les défis qu'un contexte énergétique défavorable ne manquerait pas de poser. Au Maroc, la monarchie de Mohamed VI a le mérite, dans une région caractérisée par la peur de la démocratie, de mettre en place les conditions d'une transition. Certes, il reste beaucoup à faire : séparation des pouvoirs, réforme de la justice, lutte contre la corruption, liberté de la presse, etc. Mais au regard de l'auto-ritarisme tunisien ou libyen, le Maroc ouvre un chemin qui place la question démocratique au cœur du changement. La lutte contre la corruption et les inégalités sociales, la mise en pratique de réformes économiques nécessitent un large soutien populaire pour être menées à bien. Le Maroc est à même de devenir le modèle de transition démocratique tant recherché dans la région. Mais, pour cela, la monarchie se doit de revitaliser les institutions politiques, seules susceptibles de remobiliser des électeurs et de garantir la pérennité de la transition. Pour l'instant, la monarchie ne doit pas seulement démontrer son habilité à organiser des élections, elle doit démontrer sa capacité à se démocratiser.

Introduction

Les élections législatives organisées au cours de l'année 2007 en Algérie et au Maroc sont riches d'enseignements sur la situation politique et sociale de ces deux pays du Maghreb. Les préoccupations du Maroc d'aujourd'hui sont essentiellement d'ordre économique et social. La question des réformes économiques, qui tardent à s'appliquer au Royaume, est un enjeu important du débat politique. Les problèmes économiques et sociaux dont les conséquences sur la population sont manifestes (pauvreté, chômage, inégalités, etc.) sont manifestes. La crainte que le principal parti islamiste, le Parti de la Justice et du Développement (PJD), capitalise, sur le plan électoral, le désespoir des plus pauvres, a été soulignée par les médias, en particulier internationaux. En Algérie, la société sort traumatisée d'une décennie de violence. Aussi, la démarche initiale d'Abdelaziz Bouteflika avait ouvert sur le plan symbolique de nouvelles perspectives en Algérie. A travers ses nombreux discours, le nouveau président n'hésitait pas à préciser que la

légitimité révolutionnaire du régime avait fait faillite et que l'Etat devait reposer sur d'autres fondements que ceux de la guerre de décolonisation : ses appels à la réconciliation concernaient tout autant les islamistes que les pieds Noirs et les juifs. Pour la première fois depuis l'indépendance, un chef d'Etat s'efforçait de redéfinir la composante identitaire de l'Etat fondée jusque-là sur le triptyque : Islam, Arabe et Nation. Bien évidemment, une telle démarche a séduit la communauté internationale, notamment la France qui a vu l'opportunité de voir l'Algérie se réconcilier avec elle-même. Pourtant cette approche a rapidement montré ses limites. En Algérie comme au Maroc, les résultats des élections législatives montrent qu'il est urgent de remobiliser l'électorat autour d'un projet porteur comme celui de la démocratie et d'ouvrir de nouvelles perspectives, comme celle de l'arrimage à l'Union européenne, car le taux d'abstention aux élections confirme le décrochage entre les partis politiques et les électeurs.

Algérie : les élections législatives du 17 mai 2007

Le 17 mai 2007, les électeurs algériens ont été appelés à voter aux élections législatives. Sans surprise, la coalition au pouvoir, favorable au président Abdelaziz Bouteflika a été confirmée, le 21 mai, vainqueur de ces élections par le Conseil constitutionnel, avec 249 sièges sur 389. Le Front de Libération nationale (FLN) a perdu la majorité absolue mais demeure la première force politique avec 136 sièges. Le Rassemblement national démocratique (RND) obtient 62 sièges et le Mouvement pour la Société pour la Paix dégringole à 51 sièges. Le Parti des Travailleurs (PT), de Louisa Hanoune, devient la première force d'opposition avec 26 sièges, suivi par le Rassemblement pour la Culture et la Démocratie (RCD) qui dispose de 19 sièges. Enfin, 33 sièges sont remportés par les listes indépendantes et 15 sièges par le Front national algérien. Fait marquant de ces élections, le taux national de participation (35,51%) est officiellement l'un des plus faibles enregistré depuis l'indépendance en 1962. Pour le Premier secrétaire du Front des Forces socialistes (FFS), Karim Tabou, qui avait appelé au boycott, le taux « réel » de participation serait inférieur à 20%. Quels messages politiques expriment ces résultats ?

En premier lieu, la très forte abstention n'est pas le résultat de l'appel au boycott lancé par Al-Qaïda au Maghreb islamique, nouvelle dénomination du Groupe salafiste pour la Prédication et le Combat (GSPC) depuis son ralliement à l'organisation de Ben Laden. Abdelmalek Droukhal, émir de l'organisation, avait déclaré dans un enregistrement audio diffusé par la chaîne Al-Jazira : « Ces élections ne sont qu'une comédie qui ne diffère en rien des autres comédies que connaît l'Algérie (...) Prenez position contre elles (...) il vous suffit de boycotter ». En fait, l'abstentionnisme en Algérie est chronique ; lors des précédents scrutins, les

observateurs ont toujours douté de la réalité des taux officiels de participation. Lors des deux élections les plus libres de l'Algérie indépendante – les élections municipales de juin 1989 et législatives de décembre 1991 –, le taux de participations était de 50%. Ce comportement abstentionniste est ancré dans la culture politique des électeurs algériens ; il s'explique par la conviction que les élections ne servent à rien, que l'acte électoral est sans effet et qu'il n'est pas l'instrument du changement politique. Cette croyance est le produit de l'histoire coloniale et post-coloniale des élections aux résultats truqués. De plus, même s'ils ne sont pas truqués, lorsque les résultats ne correspondent pas à ceux attendus, comme cela a été le cas avec les élections législatives de décembre 1991 couronnées par la victoire du FIS, ils ne sont reconnus ni par les dirigeants nationaux ni par la communauté internationale... Ainsi, les électeurs algériens ne sont, en grande majorité, pas en situation d'attente face à leur classe politique et n'éprouvent aucune frustration politique. Ils ont en fait basculé massivement dans l'indifférence.

Un profond désenchantement national

Lors de l'émission télévisée, *Fi Es Samim* (« Dans le vif »), Abdelaziz Belkhadem, secrétaire général du FLN et Premier ministre, expliquait, à juste titre, que l'abstentionnisme des électeurs « n'a visé en aucun cas à sanctionner le pouvoir ». En effet, concevoir le résultat de ces élections comme une sanction serait accorder aux électeurs algériens un sentiment de déception vis-à-vis du gouvernement. En réalité, la situation est plus dramatique car être déçu voire frustré, signifierait qu'il existe au moins une attente,

un espoir. Or ces élections confirment ce que les précédentes révélaient : le désenchantement national vis-à-vis du politique. Historiquement, l'Algérie a connu deux grandes périodes de passion politique, la première est celle des premières années de l'indépendance avec le projet d'instaurer un « Etat fort » sous la houlette de Houari Boumedienne et la deuxième à la fin des années 1980 avec le projet utopique d'un Etat islamique. L'avènement d'Abdelaziz Bouteflika en 1998 a permis de tourner la page de la guerre civile (1991-1999) à la faveur de la politique de réconciliation et de replacer l'Algérie là où le président Chadli Bendjedid l'avait laissée (1979-1991), c'est-à-dire dans un profond sentiment de désarroi. De nombreux sociologues algériens ont très justement souligné que la violence des jeunes à l'encontre de l'Etat-FLN sous Bendjedid était le produit d'une immense frustration : il prenait conscience que leur avenir ne serait pas meilleur que leur présent car « l'Etat fort » de Boumedienne s'était effondré et laissait place à la corruption et au népotisme. Or l'Algérie de Bouteflika est tout autre. Sa jeunesse n'attend rien du politique si ce n'est de garantir au moins la paix civile car plus de 150 000 d'entre eux ont péri durant les années 1990 dans la guerre civile. Presque vingt ans après les émeutes d'octobre 1988, qui avaient vu se déchaîner des actes de violence contre tous les symboles du Parti-Etat, le FLN retrouve aujourd'hui sa suprématie politique dans l'indifférence générale.

Un bilan économique sans effet politique

Et pourtant, « le plan de relance » économique du Premier ministre Abdelaziz Belkhadem prévoit d'investir 140 milliards de dollars en cinq ans, avec des projets qui auraient pu mobiliser les électeurs algériens. De même, avec un bilan économique flatteur, un taux de croissance moyen de 4,9%, un accroissement de 92% du PIB et de 29% du revenu par habitant, une baisse du chômage de 11%, le FLN aurait dû soulever un vent d'enthousiasme... Or c'est l'inverse qui s'est produit car le FLN a perdu des sièges ! C'est dire que, pour les électeurs, les performances

récentes de l'économie algérienne ne sont pas un gage de développement durable, mais un effet de la montée du prix du baril de pétrole. L'Algérie s'est donc enrichie, mais ses dirigeants ne sont pas parvenus à convaincre les citoyens qu'ils en seraient les premiers bénéficiaires. Par ailleurs, plus que la redistribution paternaliste de la rente pétrolière, la société algérienne d'aujourd'hui ambitionne de voir s'installer une réelle démocratie disposée à affronter le risque de vivre dans une société pluraliste. Or, sur une population de 33 millions d'habitants, 5,7 millions seulement ont voté à ces élections législatives, soit 17,35 % de la population ! La rente pétrolière peut certes alimenter un cercle restreint d'électeurs auxquels elle fournit des biens et des services, mais seul un projet démocratique est à même de mobiliser une société autour de la construction d'un Etat moderne. La rente pétrolière ne fait plus illusion, elle crée de la richesse mais non du développement.

Depuis cinq ans, l'Algérie bénéficie de la hausse vertigineuse des prix du pétrole. Les recettes des exportations pour l'année 2007 sont estimées à 56 milliards de dollars et les réserves en devises avoisinent les 100 milliards. Jamais depuis le début de sa jeune histoire, l'Etat n'a disposé d'autant de ressources financières. Et pourtant, les séquelles de la guerre civile sont toujours présentes, tant sur les plans psychologique qu'économique. En effet, il peut être utile de comparer la carte de la violence à celle de l'exode des civils. Environ 1,5 million d'Algériens ont été contraints de fuir leurs villages entre 1993 et 1997. De nombreux villages se sont dépeuplés. Parmi ces 1,5 million de déplacés, seulement 170 000 sont rentrés chez eux suite à la promesse qu'ils seraient protégés par des Groupes locaux de défense (GLD). Cet exode, lié à la situation sécuritaire passée, s'inscrit dans un contexte général de paupérisation. Dans son rapport intitulé « Les effets du programme d'ajustement structurel sur les populations vulnérables », le Centre national d'études et d'analyses pour la planification montre que la pauvreté concerne 35% de la population : sur 31 millions d'Algériens, 12 millions vivent avec moins de 18 000 dirhams par an (1 800 euros/an). Les réformes économiques et le retrait de l'Etat sont largement

responsables de cette situation. Sur le plan économique, la décennie passée a profondément bouleversé l'équilibre que l'Etat entretenait avec la société. La libéralisation, le rétablissement des équilibres macro-économiques (1994-98) et la privatisation ont développé une paupérisation de la société. Sur une population active de 8,7 millions de personnes, 2,5 sont au chômage (27%) et parmi les chômeurs 65% sont des jeunes. Enfin, l'emploi informel représente 40% de l'emploi total ! Dans ce contexte, il est compréhensible que les discours du gouvernement aient si peu de prise sur les électeurs. Ces derniers n'attendent plus grand-chose des responsables politiques.

Une société à la recherche de nouveaux repères

Dès lors, la recherche du salut passe par un repli sur soi. Le sentiment de malédiction qui est venu remplacer la faute généralement attribuée au colonialisme fait naître une inquiétude multiforme. La recherche du salut s'accompagne d'une quête individuelle de rachat, comme si les maux qui ont frappé l'Algérie étaient autant de châtements divins. C'est dans ce contexte que s'opère le basculement des individus dans une offre religieuse « nouvelle », une offre perçue comme régénératrice et salvatrice car, sur le plan psychologique, la société algérienne est confrontée à un taux de suicide croissant et au développement de la criminalité. Comme le souligne Nouredine Toulbi, psychanalyste : « les jeunes générations sont en rupture des sens où leur trajectoire vitale est contrariée par le poids de misères existentielles innombrables (misère sociale, affective, sexuelle), il est à craindre des effets de retour d'angoisse destructeurs. Ces jeunes sont parfois porteurs de danger pour les autres aussi – et peut-être surtout sont-ils dangereux pour eux-mêmes qui vivent les affres d'un grave désenchantement dans une société prétendument égalitaire mais qui n'a jamais tenu ses promesses »¹. Il n'est donc pas surprenant de voir se développer la criminalité. Alors qu'elle était

considérée comme « un havre de paix » pendant la guerre civile, la Kabylie est ainsi devenue emblématique du phénomène : 4 118 affaires traitées liées à la criminalité (attaque à main armée, braquage de banque et pour la seule année 2007, 87 cas de kidnapping, etc.).

Face au délitement des liens sociaux le salafisme se développe. Pour les autorités algériennes le salafisme se divise en trois courants : un « salafisme scientifique » qui oblige le peuple, selon la tradition, à obéir au prince ; un « salafisme actif » qui est l'œuvre des ex-radicaux du FIS. Ces derniers cherchent à faire de l'individu une « forteresse » bâtie sur des valeurs islamiques. Enfin, un « salafisme djihadiste » incarné par le GSPC. Les deux premiers courants sont très largement majoritaires dans la mouvance salafiste. Ils apparaissent comme une réaction religieuse à la guerre civile : restaurer l'image et le message de l'Islam après l'usage qui en a été fait par les groupes islamistes radicaux et rendre aux croyants musulmans algériens le chemin de la paix intérieure par la réappropriation des valeurs islamiques fondamentales. Ces deux courants, encouragés par le régime, permettent le recyclage des valeurs de l'ex-FIS du champ politique vers l'individu. L'Etat islamique n'est plus qu'une utopie, alors que « l'individu forteresse » animé par des valeurs islamiques devient le projet mobilisateur des courants salafistes. Cela étant, pour le régime, le salafisme, y compris dans sa version la plus pacifiste, demeure une menace dans la mesure où ses « valeurs » et certaines de ses « pratiques » semblent incompatibles avec celles de « l'Islam officiel ». Son contournement se fait au travers de petites subtilités qui n'en demeurent pas moins porteuses d'une symbolique forte, celle de la défiance envers le régime. Ce sont des hauts-parleurs qui, dans certaines mosquées, appellent à la rupture du jeûne « dix minutes avant l'heure légale », ou bien la diffusion de prières « taraouih », voire l'importation de versions du Coran comportant, selon le ministère des affaires religieuses, « des altérations graves et malveillantes des versets », etc. A l'inquiétude que soulève le salafisme s'ajoute celle d'une évangélisation de la Kabylie...

¹ *Liberté*, 7 décembre 2000.

« L'évangélisation de la Kabylie »

Une enquête publiée dans le journal *El Watan* (26 juillet 2004) soulignait que l'Algérie serait la cible d'une campagne entamée en Kabylie mais qui viserait « tout le pays ». Pour l'auteur de l'article : « La réalité est que, officielles ou pas, visibles ou pas, les églises en Kabylie sont nombreuses. Il s'en crée à une vitesse fulgurante aux quatre coins de la région. On en dénombre à : 'Tizi Wezu, Aqvu, Ighzer Ameqran, Iwadiyen, Michelet, Ugsyeth, LarvaaNatYraten, Makuda, AtWagenun, Vujima, TiziRaced, DraBenXeda, Tasmalt, Axennaq, Aweqas, Vuzgan, At Zikki, Tadmait, Tawrirt, At Vughardan, At Avdelmumen, At Waavan, Amecras...U Mazal ». Et l'auteur de préciser : « si le phénomène de l'évangélisation en Kabylie n'est pas nouveau, son ampleur grandissante, son idéologie évidente, ses objectifs inavoués et son instrumentalisation par des forces nationales et internationales vont engendrer des crises supplémentaires dans une Kabylie et une Algérie déjà saturées de crises en tout genre »². Pour l'auteur, il ne fait aucun doute que l'Algérie est l'objet d'un complot : « l'évangélisation en Kabylie n'est pas spontanée, aujourd'hui, comme hier. Elle est le résultat d'un prosélytisme organisé et financé par une stratégie mondiale d'évangélisation des peuples musulmans » !

Dès lors, le 20 mars 2006, le parlement a adopté l'ordonnance 06-03 qui fixe « les conditions et règles d'exercice des cultes autres que musulman ». Celle-ci rappelle que l'Etat garantit la tolérance et le respect entre les différentes religions, mais pour aussitôt énumérer les conditions nouvelles d'exercice du culte. Les conditions de l'exercice du culte sont soumises à un dispositif pénal qui n'a pas manqué de soulever un tollé. En effet celui-ci stipule « qu'est puni d'un emprisonnement d'un an à trois ans et d'une amende de 250 000 Da à 500 000 Da quiconque, par discours prononcé ou écrit affiché ou distribué dans les édifices où s'exerce le culte ou qui utilise tout autre moyen audiovisuel, contenant une provocation à résister à l'exécution des lois ou aux décisions de l'autorité publique... ». L'art.11 stipule qu'est puni d'em-

prisonnement de 2 à 5 ans quiconque : « incite, contraint ou utilise des moyens de séduction tendant à convertir un musulman à une autre religion, ou en utilisant à cette fin des établissements d'enseignement, d'éducation, de santé, à caractère social ou culturel, ou institutions de formation, ou tout autre établissement, ou tout autre moyen ; fabrique, entrepose, ou distribue des documents imprimés ou métrages audiovisuels ou par tout autre support ou moyen qui visent à ébranler la foi d'un musulman ».

Comment comprendre cette réaction ? Comment expliquer cette volonté d'édifier un arsenal juridique sur l'exercice du culte pour les non-musulmans ? La réaction du régime face au phénomène de la conversion des musulmans s'inscrit dans un contexte de post-guerre civile où le régime tient à limiter le plus grandement possible toutes formes de pluralisme religieux perçu comme un préalable au pluralisme politique. En somme, la question de la liberté religieuse est porteuse d'un débat sur la liberté politique. Pour le régime, le contrôle la diversité religieuse est source de menace. Elle favorise une libre interprétation du message coranique susceptible de provoquer des violences. Dans cette perspective le contrôle des différentes formes d'expression religieuse au sein de l'Islam est un impératif.

La guerre d'indépendance a favorisé un nettoyage ethnique et religieux. Elle a également enfermé la société algérienne dans une dynamique de l'authenticité meurtrière qui l'a entraînée dans le processus d'automutilation qu'a constitué la guerre civile. A la violence contre les francophones s'est opposée l'éradication des islamistes... Il est fort à craindre aujourd'hui que la dynamique du nettoyage ethnique se poursuive : tous les ingrédients sont réunis. Le phénomène de l'évangélisation en Kabylie représente une formidable opportunité de faire violence à une population – les Kabyles – perçue dans l'imaginaire politique des partisans de « l'Islam officiel » comme une cinquième colonne. Lorsque le quotidien *El Khabar* écrit : « les cloches des églises résonnent aujourd'hui au pied du Djurdjura », il suscite des réactions de

² Saad Lounés, « Evangélisation en Kabylie », *El Watan*, 26 juillet 2004.

violence auprès de son électorat, qui y voit le retour des « croisés ». Les émeutes qui ont embrasé la Kabylie deviennent l'objet d'une relecture qui ne manque pas d'inquiéter. Selon le journal *Al Zaman* (5/6 mai 2001), le leader du RCD, Saïd Saadi, aurait « sciemment induit en erreur les autorités algériennes en leur révélant l'existence en Kabylie d'imprimeries clandestines éditant des ouvrages de théologie chrétienne destinés à être distribués dans toute l'Afrique ». C'est sur la base de ces données que la gendarmerie aurait déclenché des recherches menant à l'arrestation du jeune Massinissa Guermah...

Comme nous l'avons indiqué, la Kabylie a été considérée tout au long des années 1990 comme un havre de paix dans un pays en guerre civile. En avril 2001, à la suite du décès d'un lycéen, Massinissa Guermah, dans les locaux de la Brigade de gendarmerie de Béni-Douala, des émeutes éclatent et provoquent la mort d'une centaine de personnes. L'ampleur de la répression génère un mouvement de contestation qui déborde de la Kabylie et atteint les petites villes du massif des Babord. La gendarmerie, le gouvernement et l'Etat sont conspués par des manifestants constitués de jeunes chômeurs, de cadres, etc. A l'instar des jeunes sympathisants du FIS, au début des années 1990, ils crient leur haine du mépris (la « hogra ») qu'affichent les forces de sécurité à leur égard. Confiné à la Kabylie, le ressentiment qu'expriment les contestataires trouve un écho dans le reste du pays. Pour le régime, les événements de Kabylie représentent l'ouverture d'un « second front » après la guerre contre les islamistes. En décembre 2001, dans son rapport la commission soulignait : « les troubles continuent, parfois s'étendent, et rien ne laisse prévoir l'apaisement dans un délai raisonnable ». L'appel lancé par certains responsables kabyles à une autonomie de la région et les rumeurs concernant la création de groupes armés berbères laissaient craindre que la politique de concorde civile inaugurée par le président, pour mettre fin à la guerre contre les islamistes, ne débouche sur une réconciliation, non pas avec les islamistes, mais avec les émeutiers de Kabylie. Dans ce contexte, il n'est pas sur-

prenant que le taux de participation enregistré dans la wilaya de Tizi Ouzou ait été le plus faible : 16,14% !

Voter pour qui, pour quoi ?

Comme le souligne un éditorialiste algérien, les électeurs « sanctionnent l'absence de politique et la transformation des partis en simples appareils et courroie du système... cela suppose que l'on sorte des logiques de façade pour aller vers une démocratisation réelle et effective »³. La très forte abstention montre que pour les électeurs algériens les partis politiques sont dans l'incapacité de représenter la société, ils apparaissent comme des instruments au service d'un « système » qui leur accorde une marge de manœuvre bien réduite. Le succès fatal du FIS a été justement de construire sa stratégie contre le « système ». Durant la campagne électorale, un sujet aussi important que l'affaire Khalifa a été mis de côté.

L'évolution possible aujourd'hui en Algérie consiste à prévoir une accentuation des tendances observées. Un régime stabilisé disposant d'un appareil politique apte à redistribuer une partie de la rente pétrolière et dont la logique de fonctionnement repose sur le contrôle de la société. D'une certaine manière, il s'agit de reconstruire, avec des nuances, le modèle d'Etat de Boumedienne. Dans cette perspective, la stabilité du pays repose essentiellement sur les revenus issus de la rente pétrolière. L'Algérie d'Abdelaziz Bouteflika s'efforce d'y ressembler. Inutile de souligner que les risques de l'après-Bouteflika sont identiques à ceux qui menaçaient l'Algérie après Boumedienne... Dès lors, la stabilité est toute relative lorsqu'elle ne s'inscrit pas dans un projet de modernisation de l'Etat via un processus de démocratisation.

Pour réduire le gouffre qui sépare les électeurs des partis politiques, il devient impératif de construire les bases d'une démocratie en Algérie. L'échec de la transition démocratique (1989-1992) doit être surmonté afin de pouvoir affronter à nouveau les vrais problèmes

³ *Le Quotidien d'Oran*, 19 mai 2007.

de société comme ceux de la place des islamistes dans la représentation nationale. Certes, plusieurs partis de tendance islamiste sont représentés au parlement, voire au gouvernement à l'instar du MSP (il a obtenu 52 sièges), mais ces partis n'ont pas su faire oublier le FIS dont l'électorat reste toujours orphelin.

Tout au long des années 1990, l'armée a justifié son combat contre les islamistes politiques du FIS, puis contre les groupes armés des différentes organisations de guérilla, par le fait qu'ils menaçaient la « démocratie » et la nature « républicaine » de l'Etat. Les propos antidémocratiques des responsables de l'ex-FIS (1989-1991) et la stratégie des massacres de civils par les groupes islamistes armés ont renforcé, pendant toute la décennie, la volonté de l'armée d'éradiquer les tendances politiques et armées de l'islamisme algérien. Force est de constater, en 2001, les mutations politiques qui se sont opérées dans la mouvance islamiste. La guerre civile a permis le développement d'une maturité politique au sein de la mouvance islamiste, qui s'est traduite par le soutien d'une partie des dirigeants de l'ex-FIS au parti Wafa de Taleb Ibrahim. L'AIS, le bras armé du FIS, a entrepris son autodissolution et ses membres ont bénéficié d'une amnistie. Ces processus n'ont pas pour autant mis fin à la violence. Les mutations politiques de l'ex-FIS ne semblent pas suffisamment profondes pour amener le pouvoir algérien à modifier sa politique, comme l'illustre le refus de légaliser le parti Wafa. Désabusé, A. T. Ibrahim rappelle que « les récentes années écoulées ont démontré que la dissolution, par voie de justice, de ce mouvement politique (FIS), n'a nullement effacé sa réalité sociale et pour preuve : le pouvoir a négocié avec la Direction politique du FIS en prison... Faut-il tuer les trois millions d'Algériens qui ont voté pour le FIS ? Les priver de leurs droits civiques au mépris de la Constitution et de la loi sur la Concorde civile ? »⁴. Les élections législatives lui donnent raison.

Le traumatisme de la guerre civile ne peut être un prétexte indéfini pour empêcher une pluralité d'expression. Comme le souligne le sociologue Zoubir Arous, le risque est grand : « il n'y a plus de forces organisées capables de mener des changements pacifiques. C'est donc la voie ouverte au changement par le chaos »⁵.

Le président Abdelaziz Bouteflika est parvenu à tourner la page de la guerre civile à la faveur de la politique de réconciliation nationale et a été à deux reprises plébiscité pour le choix de la paix. Ce que démontrent les élections législatives est que les électeurs algériens ont tourné cette page. Ils attendent du régime, non pas ce qu'affirme Abdelaziz Belkhadem, à savoir que le FLN « restera mobilisé contre tous ceux qui veulent porter atteinte à la sécurité et à la quiétude du citoyen », mais la mise en place d'un agenda politique permettant à l'Algérie d'installer une démocratie, seul moyen de ramener les électeurs vers les partis politiques. La conjoncture a permis à l'Algérie de disposer d'une manne financière considérable, que ses dirigeants pourraient utiliser à bon escient pour créer un climat de confiance politique permettant de surmonter les défis qu'un contexte énergétique défavorable ne manquerait pas de poser. Car l'effet richesse de ces cinq dernières années ne doit pas faire illusion. Enfin, il serait opportun que l'Union européenne, dans le cadre d'un partenariat, offre à l'Algérie des perspectives d'avenir qu'elle n'arrive plus à définir. Car le repli de la société algérienne sur elle-même sonne aussi comme un immense déficit de projet d'avenir. Aveuglée, hier, par les années de violence de la guerre civile et, aujourd'hui, par l'illusion de l'effet richesse que procure la rente pétrolière, l'Union doit, de toute urgence, définir comme l'une de ses priorités la promotion de la démocratie en Algérie en particulier et au Maghreb en général. A la différence du passé, la conjoncture s'y prête.

⁴ *La Tribune*, 23 novembre 2000.

⁵ *El Watan*, 20 mai 2007.

Maroc : les élections législatives du 7 septembre 2007

Le Maroc est engagé dans une transition démocratique. Les résultats des élections législatives du 7 septembre dernier peuvent rassurer à la fois ceux qui doutaient de la capacité du Roi à maîtriser les événements et ceux qui craignaient l'avènement d'un Etat islamique au Maroc. Mais une fois cette inquiétude surmontée, il reste au Maroc à affronter les vrais défis, ceux qui sont à même de mobiliser l'électorat : appliquer des réformes économiques susceptibles de combattre la pauvreté et réduire le chômage ; œuvrer à une réconciliation algéromarocaine permettant ainsi la renaissance d'un commerce transfrontalier enrichissant pour chacun ; favoriser l'arrimage du Royaume à l'espace européen. La société marocaine attend aujourd'hui de sa monarchie bien plus que la seule démonstration de sa capacité à manœuvrer sur la scène politique, elle attend des perspectives, un projet d'avenir. Et il est urgent pour les responsables marocains de le comprendre afin d'éviter que le Royaume ne se transforme en un terreau favorable au terrorisme. La tâche du nouveau Premier ministre, Abbas El Fassi, et de son gouvernement est immense. L'émergence de la violence islamique au Maroc s'accompagne de propos radicaux contre les « Juifs », les « Américains », les « Espagnols », etc. Pour l'instant, l'Irak constitue une destination de rêve pour satisfaire ce désir de violence, mais la construction d'un front armé uni au sein de la mouvance islamiste au Maghreb, Al-Qaida au Maghreb, est à même de répandre la violence à l'intérieur du Royaume.

Trois enseignements

Les élections législatives du 7 septembre sont riches de trois enseignements. Tout d'abord, elles rassurent ceux qui doutaient de la capacité

du monarque à domestiquer les islamistes du PJD (Parti de la Justice et du Développement). Après la monarchie autoritaire sous Hassan II, l'ouverture politique laissait craindre une montée des partis islamistes. Aussi, pour le roi Mohamed VI, l'un des enjeux de ces élections, très attendues par l'Union européenne, était de démontrer sa capacité à maîtriser son agenda politique et à faire taire ceux qui le soupçonnaient de faiblesse, voire d'immaturité politique. La crainte que le Maroc ne connaisse, à l'instar du voisin algérien en 1991, un déraillement démocratique était vive. Dès lors, la victoire « surprise » de l'Istiqlal, parti nationaliste historique, démontre que le régime de l'alternance contrôlée, instaurée par Hassan II avant sa mort, fonctionne. La monarchie peut donc cohabiter avec des partis de l'opposition au gouvernement sans risque pour sa stabilité politique. Ses élections démontrent que la monarchie maîtrise l'ingénierie électorale. Le choix du scrutin proportionnel au plus fort s'est révélé judicieux dans la mesure où le PJD est arrivé en tête des voix mais non des sièges. De plus, le découpage électoral (nombre maximum de députés par circonscription locale est de 5) favorise la dispersion des sièges et a évité tout effet de concentration de sièges sur un seul parti. Dans cette perspective, le Palais a fait preuve d'un réel professionnalisme dans la planification de ses élections législatives.

Le deuxième enseignement de ces élections est que ce dispositif politique ne favorise pas de véritable changement d'orientation politique. L'accès à la gouvernance des partis de l'opposition historique ne leur donne pas l'autorité pour mener à bien des réformes économiques et sociales. La faiblesse du taux de participation (37%) montre que l'opinion n'est pas dupe. La gestion du gouvernement par l'USFP et ses alliés n'a pas permis, ces dernières années, de réduire

Maroc – Elections 2007

Parti de l'Istiqlal: **52 sièges**
 Parti de la Justice et du Développement: **46 sièges**
 Mouvement populaire: **41 sièges**
 Rassemblement national des Indépendants: **39 sièges**
 Union socialiste des Forces populaires: **38 sièges**
 Union Constitutionnelle: **27 sièges**
 Parti du Progrès et du Socialisme: **17 sièges**
 Front des Forces démocratiques: **9 sièges**
 Mouvement démocratique et social: **9 sièges**
 Union PND-Al Ahd et les partis formant l'union: **14 sièges**
 Union PADS-CNI-PSU et les partis formant l'union: **6 sièges**
 Parti travailliste: **5 sièges**
 Parti de l'Environnement et du Développement: **5 sièges**
 Parti du Renouveau et de l'Équité: **4 sièges**
 Parti socialiste: **2 sièges**
 Union marocaine pour la Démocratie: **2 sièges**
 Forces citoyennes: **1 siège**
 Alliance des Libertés: **1 siège**
 Initiative citoyenneté et développement: **1 siège**
 Parti de la Renaissance et de la Vertu: **1 siège**
 SAP: **5 sièges**

Source : intikhabat2007, 10 septembre 2007.

de façon significative la pauvreté, de combattre l'analphabétisme, en particulier en milieu rural et de solutionner le problème du chômage de masse qui affecte surtout les jeunes qui plus diplômés ! La préoccupation majeure des Marocaines et des Marocains est d'ordre économique. La migration vers l'Europe et l'Amérique du Nord l'illustre tous les jours, elle est une alternative à la difficulté que rencontrent les jeunes à vivre dans un pays où une amélioration à terme

de leur avenir économique et social paraît inimaginable. Aussi, pour le plus grand nombre, l'intégration des partis de l'opposition dans les rouages de la monarchie ne fait que renforcer la conviction que l'autorité politique se situe au Palais et non au parlement ou dans le gouvernement.

Les problèmes économiques et sociaux n'en sont pas moins la préoccupation des électeurs. L'ONG marocaine Daba soulignait qu'un sondage réalisé quelques mois avant les élections législatives montrait que 73% des sondés disaient ne pas s'intéresser du « tout » ou seulement un « peu » à la scène politique marocaine, mais que, pour 90% d'entre eux, la lutte contre le chômage et, pour 58%, l'amélioration du système de santé devraient figurer parmi les engagements prioritaires des partis politiques. Les résultats de ce sondage permettent de comprendre le taux d'abstention aux élections législatives. Les préoccupations des électeurs ont-elles été ignorées par les partis politiques ? Le paradoxe est que les programmes des partis politiques ont intégré une partie de ces préoccupations. Par exemple, sur l'emploi, le parti Istiqlal s'engage au cours de la législature à faire diminuer de 60% le nombre d'emplois occupés par des enfants et cible la création de 1,2 millions d'emplois. Il reste que le parti ne précise pas comment il compte y parvenir. Le PJD s'était engagé à ramener le taux de chômage en milieu urbain à 12% et à créer 350 000 emplois par an. Il a proposé pour cela de lutter contre le chômage des diplômés en développant un programme « Qualifications et stages » qui permettrait de réintégrer les jeunes chômeurs diplômés dans le monde du travail. Alors que, dans l'ensemble, les partis politiques ont fait un effort, qui a été remarqué par la presse locale (voir *TelQuel*, les programmes au banc d'essai, numéro 285-286), ils ont été boycottés par la majorité des électeurs. Deux explications à l'abstention, la première tient à l'absence de crédibilité des partis et la deuxième au sentiment que le parlement est une institution dépourvue de pouvoir réel face à la monarchie.

Et pourtant, la mise en marche des réformes économiques et sociales devient impérative. Officiellement, le taux de chômage est de 15%.

Depuis 2003, le Maroc connaît une croissance économique soutenue, de l'ordre de 5 à 6% par an, qui a permis de réduire le chômage de 22% à 15%. Mais le chômage est surtout répandu chez les jeunes, qui représentent 37% des sans-emplois. Le phénomène du chômage massif des jeunes au Maroc est sans aucun doute le défi le plus important pour le gouvernement. Il alimente les principales inquiétudes de l'UE : radicalisme islamique, migration, violence sociale etc. Alors que, dans les pays de l'OCDE, le diplôme est un instrument d'intégration économique au Maroc, les jeunes diplômés sont les plus touchés par le chômage.

Ainsi, une enquête sur l'emploi urbain réalisée en 2000 estime à 297 501 le nombre d'actifs ayant un niveau supérieur, dont 47,7% sont des diplômés des facultés ou des établissements de formation supérieure. On enregistre chez cette catégorie d'actifs un taux de chômage de 28,9%. Selon la même enquête, la fin des études débouche sur une situation de chômage chez 77,6% des actifs citadins ayant un diplôme de niveau supérieur. Ce constat souligne qu'au Maroc, il n'y a pas de corrélation entre emplois et études supérieures. Le chômage des diplômés est d'autant plus difficile que ces derniers ne travaillent pas dans le secteur informel. Les diplômés, en milieu urbain, représentent seulement 5,3% des effectifs de l'emploi dans les activités informelles alors que les sans-diplôme représentent 66%. Une étude souligne que dans le secteur informel les qualités d'un employé modèle sont :

Qualités recherchées :	%
Discipline	81,8
Créativité	19,9
Formation	22,5
Convivial	76,6
Ancienneté	20,6
Jeunesse	8,2
Confiance	91,0

La jeunesse, la formation et la créativité sont des qualités rejetées dans le secteur informel. En fait, pendant longtemps, le service public a été le débouché naturel des diplômés au Maroc. Or, depuis les années 1990, l'emploi dans le secteur public n'a cessé de décroître, passant de 13% en 1991 à 9,9% en 2000. La réduction des emplois dans le secteur public n'a pas été compensée par le secteur privé mais essentiellement par le secteur informel. Pendant cette décennie, l'emploi informel était estimé à 45% au Maroc, où quatre travailleurs sur cinq de ce secteur sont à leur compte. Selon différents rapports, il contribue au Maroc, par exemple, à 17% de la production de la richesse nationale et dans certains secteurs comme le Bâtiment/Travaux publics, le secteur informel occupe 52% de la main d'œuvre, 40% de la production et 55% de la valeur ajoutée. Cela étant, le secteur informel ne permet pas de réduire la pauvreté. Celle-ci est au Maroc est considérable : 5,3 millions de personnes ! Pis, le taux de pauvreté⁶, qui avait reculé de 21 à 13% au cours de la période 1984-92, a grimpé à 19% en 2000⁷ pour redescendre entre 2001 et 2004, il atteint 14%. En 2004, la cartographie de la pauvreté établie par le Haut Commissariat au Plan soulignait que, dans les campagnes, le taux de pauvreté était de 22% alors que dans les villes il était de 7,9%. Mais les régions du Maroc oriental (Meknes-Tafilalet, Marrakech-Tensift-Al Haouz) ont un taux supérieur à 20%.

Le troisième enseignement est que l'échec du PJD, crédité de 80 sièges avant les élections pour n'en obtenir au final que 47, s'explique par son refus délibéré de dénoncer ce jeu de dupe. En raison de sa stratégie de communication politique fondée sur des propos responsables et du choix du thème de sa campagne, la lutte contre la corruption, le PJD n'a pas su créer auprès de l'électorat un sentiment de renouveau ou insuffler une dynamique de changement. Sa volonté de ne pas heurter la monarchie, de ne pas critiquer le Palais a finalement donné l'impression que le PJD serait impuissant à changer la donne. Par

⁶ Le taux de pauvreté représente le pourcentage des individus dont le niveau est inférieur au seuil de pauvreté relative qui est de l'ordre de 1 687 dirhams par mois pour un ménage en milieu urbain (5,6 membres) et de 1 745 dirhams par mois pour un ménage en milieu rural (6,4 membres).

⁷ *Les Cahiers du Plan*, N°6, janvier-février 2006, p.5

conséquent, pourquoi aller voter... Dans cette perspective, l'incapacité du PJD à mobiliser l'électorat islamiste renforce l'association Al Adl Wal Ihssane (Justice et bienfaisance), bien plus radicale et qui avait appelé à ne pas soutenir le PJD car « à part la référence à l'islam l'association n'a aucun point commun avec le PJD » soulignait Nadia Yassine, fille du fondateur de l'association. Cela dit, le PJD connaît une très forte implantation dans les grandes villes en particulier du nord (Tanger, Rabat, Salé, Casablanca) à la différence du parti Istiqlal très présent dans le sud (Laayoune).

Présent dans les grandes villes, le PJD a échoué dans sa stratégie de clonage de l'AKP turque. Le PJD voulait apparaître comme un parti responsable, modéré, plus politique et moral que religieux. Force est de constater que cette stratégie s'est révélée infructueuse. Plusieurs explications à cela. Tout d'abord, dans une société très fortement marquée par la présence de notables locaux, le PJD a échoué dans la sélection de certains de ces candidats. Dans la circonscription d'Anfa, la défaite du candidat PJD, Abderrahim Lahjouji, s'explique en partie par le refus de la base du parti qui a préféré voter pour un autre candidat, le prédicateur Abdelbari Zemzmi. Mais parfois les « parachutés », en milieu rural, chargés de slogans moralisateurs, n'ont pu, face à des candidats locaux soutenus par l'Istiqlal mobilisé des électeurs déjà moralement et financièrement engagés derrière l'Istiqlal. En effet, ces derniers ont fait un travail de terrain important en exploitant politiquement la connaissance intime des familles. Les réseaux de l'Istiqlal sont denses, ils vont des syndicats au scoutisme... Le PJD n'a pas manqué d'accuser l'Istiqlal d'avoir « utilisé de l'argent sale » pour acheter des voix ! Comme le souligne, le directeur de campagne du PJD, Jamaa Moâtassime : « les résultats du parti ont été très moyens dans le monde rural à cause de l'orientation des candidats et de l'usage de l'argent ». Aussi comme le souligne Lahcen Daoudi, « la composition sociologique du Parlement a aujourd'hui changé. Plusieurs ruraux propriétaires terriens ont remplacé des avocats, des économistes ou des universitaires ». Ces accusations ont été confirmées par le premier

bilan publié dans le rapport de l'Observation nationale des élections législatives où il est souligné : « L'honnêteté des élections a été compromise par les pressions exercées sur de larges secteurs de l'électorat notamment par l'usage illicite de l'argent et de biens en nature et de promesses ».

L'échec du PJD s'explique cependant par le fait qu'il a refusé de jouer le rôle du parti de l'opposition à la monarchie. En se comportant comme un parti intégré à la scène politique, le PJD a éloigné tous les électeurs qui attendaient les élections pour montrer leur désaccord avec la monarchie et ce rôle de contestataire peut être joué aujourd'hui par les organisations les plus radicales de la mouvance islamiste. Les électeurs marocains, qui sont confrontés depuis des décennies à des élections sans enjeux, espéraient que celles-ci soient porteuses d'une dynamique de changement. Or le parti qui aurait pu illustrer ce changement s'est autocensuré et s'est comporté comme s'il était sous la tutelle du Palais. De ce fait, même les citoyens les plus engagés ont voté nul (plus d'un million de bulletins). Car, selon Mohamed Tozy, le prix à payer pour « entrer dans le club » a sans doute été pour le PJD de s'éloigner de l'organisation Al Tawhid wal-Islah (Unité et Réforme), une association islamiste qui lui sert de vivier et qui est beaucoup plus radicale. Le PJD paie le prix de son « entrisme », c'est-à-dire de sa volonté d'obtenir davantage de responsabilités et, par là même, moins de liberté... Mais, dans la mouvance islamiste marocaine, le grand vainqueur est le mouvement fondé par Abdesslam Yassine, El Adl wal-Ihsan (Justice et Bienfaisance), qui a appelé au boycott des élections. Comme l'Algérie, le Maroc devient un terreau favorable pour des organisations islamistes radicales prêtes à basculer dans une stratégie de violence. Les Jihadistes marocains ont montré leur haine de la monarchie dans un document publié le 4 septembre sur un site islamiste (elshouraa.ws), sous le titre : « le jour où l'on jouera avec sa tête au football dans les rues du Maroc islamique viendra ». Le document dénonce la monarchie : « C'est la pire monarchie qui a jamais existé dans le monde, où le Roi possède le peuple et la terre et en fait ce qu'il a envie. Il règne en maître absolu,

protège les trafiquants en tous genres. Il pille le pays et protège les autres pilliers qui l'entourent et qui avaient entouré son père Hassan II, tout aussi corrompu que lui. C'est le roi de la prostitution, de la déviance, de la drogue, de la corruption qui n'hésite pas à vendre les corps des Marocaines aux princes et autres hommes d'affaires du Golfe ». Le document appelle Mohamed VI, qualifié de Roi des pauvres, à la repentance et l'invite à « revenir au droit chemin, en commençant par rendre les milliards détournés par son père, par son entourage et par lui-même au détriment du peuple appauvri et privé de ses droits. Un peuple maintenu dans l'obscurantisme et l'inculture... au moment où son Roi vit dans les Palais dignes des contes des mille et une nuits »⁸.

Face à un sentiment d'injustice exacerbé, le nouveau gouvernement a la lourde responsabilité de combattre les graves inégalités sociales qui traversent la société marocaine. Le temps est révolu au Maroc, où sous le règne de Hassan II, la richesse était justifiée comme étant une grâce de Dieu et la pauvreté une épreuve... Avec un discours articulé autour des thèmes du chômage, de la corruption et de la bonne gouvernance, le PJD est en termes de voix la première force politique du royaume. Il faut espérer que le nouveau gouvernement s'en inspire.

Abstentionnisme et crise de la représentation

De nombreux facteurs expliquent le taux d'abstention, mais il apparaît très clairement que la très faible participation des électeurs est le résul-

tat d'un héritage électoral entaché de discrédit. Les électeurs marocains demeurant suspicieux à l'égard de l'acte électoral et croyant peu au pouvoir des urnes, la transition démocratique devra réhabiliter le suffrage universel auprès de l'électorat. Encore faut-il que la monarchie accepte de restreindre son autorité et son influence sur la scène politique afin de davantage de responsabilité aux institutions. Le discrédit qui frappe les instances de représentation résulte de la dévitalisation de la scène politique sous Hassan II. Rappelons que, selon le Haut Commissariat au Plan, le taux d'adhésion aux partis, syndicats et associations est de 2% pour chacun des deux premiers et de 7% pour ces dernières.

Cela dit, la monarchie de Mohamed VI a le mérite dans une région caractérisée par la peur démocratique de mettre en place les conditions d'une transition. Certes, il reste beaucoup à faire : séparation des pouvoirs, réforme de la justice, lutte contre la corruption, liberté de la presse etc. Mais au regard de l'autoritarisme tunisien ou libyen, le Maroc ouvre un chemin qui place la question démocratique au cœur du changement. La lutte contre la corruption et les inégalités sociales ; la mise en pratique de réformes économiques nécessitent un large soutien populaire pour être menées à bien. Ainsi le Maroc est-il à même de devenir le modèle de transition démocratique tant recherché dans la région. Mais, pour cela, la monarchie se doit de revitaliser les institutions politiques seules à même de remobiliser des électeurs et de garantir la pérennité de la transition. Pour l'instant, la monarchie a démontré son habileté à organiser des élections ; elle doit maintenant démontrer sa capacité à se démocratiser.

⁸ « Le Maroc à la veille des élections législatives : les islamistes en embuscade », *Médias Arabes*, 5 septembre 2007.

Annexe

Sigles

AIS	Armée islamique du Salut
AKP	Parti de la Justice et du Développement (Turquie)
FIS	Front islamique du Salut
FLN	Front de Libération nationale
GLD	Groupes locaux de Défense
GSPC	Groupe salafiste pour la Prédication et le Combat
PJD	Parti de la Justice et du Développement
PT	Parti des Travailleurs
RCD	Rassemblement pour la Culture et la Démocratie
RND	Rassemblement national démocratique

- | | | |
|-------|--|----------------|
| n° 70 | The EU and Georgia: time perspectives in conflict resolution
<i>Bruno Coppieters</i> | December 2007 |
| n° 69 | Lessons learned from European defence equipment programmes
<i>Jean-Pierre Darnis, Giovanni Gasparini, Christoph Grams, Daniel Keohane, Fabio Liberti, Jean-Pierre Maulny and May-Britt Stumbaum</i> | October 2007 |
| n° 68 | Relations in the Russia-Ukraine-EU triangle: 'zero-sum game' or not?
<i>Vsevolod Samokhvalov</i> | September 2007 |
| n° 67 | Crisis in Turkey: just another bump on the road to Europe?
<i>Walter Posch</i> | June 2007 |
| n° 66 | Beyond international trusteeship: EU peacebuilding in Bosnia and Herzegovina
<i>Stefano Recchia</i> | February 2007 |
| n° 65 | Entre Balkans et Orient: l'approche roumaine de la PESC
<i>Gheorghe Ciascai</i> | Novembre 2006 |
| n° 64 | The evolution of the EU-China relationship: from constructive engagement to strategic partnership
<i>Nicola Casarini</i> | October 2006 |
| n° 63 | Security by proxy? The EU and (sub-)regional organisations: the case of ECOWAS
<i>Bastien Nivet</i> | March 2006 |
| n° 62 | The Baltics: from nation states to member states
<i>Kestutis Paulauskas</i> | February 2006 |
| n° 61 | The EU mission in Aceh: implementing peace
<i>Pierre-Antoine Braud and Giovanni Grevi</i> | December 2005 |
| n° 60 | The EU in Moldova – Settling conflicts in the neighbourhood
<i>Nicu Popescu</i> | October 2005 |
| n° 59 | L'évolution stratégique du Japon : un enjeu pour l'Union
<i>Régine Serra</i> | Juin 2005 |
| n° 58 | L'Union et l'Afrique subsaharienne : quel partenariat ?
<i>Roland Sourd</i> | Mai 2005 |
| n° 57 | The democratic legitimacy of European Security and Defence Policy
<i>Wolfgang Wagner</i> | April 2005 |
| n° 56 | From America's protégé to constructive European. Polish security in the twenty-first century
<i>Marcin Zaborowski</i> | December 2004 |
| n° 55 | La gestion des crises en Afrique subsaharienne. Le rôle de l'Union européenne (<i>traduction et actualisation du n° 51</i>)
<i>Fernanda Faria</i> | Novembre 2004 |